

# Objectifs prioritaires

- En référence :
- au Socle Commun de Connaissances et de Compétences
  - aux Programmes de l'école primaire
  - au Projet Académique
  - aux Assises de l'Enseignement Catholique

## *Priorité 1 : Dominante pédagogique*

- 1- Assurer la maîtrise de la langue française orale et écrite
- 2- Assurer la maîtrise des principaux éléments de mathématiques
- 3- Promouvoir, soutenir et diffuser les pratiques pédagogiques étayées sur le numérique et l'innovation

## *Priorité 2 : Dominante artistique et culturelle*

- 1- Assurer la maîtrise de la culture humaniste
- 2- Assurer la maîtrise de l'autonomie et de l'initiative
- 3- Favoriser la mobilité internationale des enseignants et des élèves

## *Priorité 3 : Dominante citoyenne*

- 1- Assurer la maîtrise des compétences sociales et civiques
- 2- Assurer la maîtrise de l'autonomie et de l'initiative
- 3- Former les élèves à un usage du numérique

## *Priorité 4 : Dominante pastorale*

- 1- Fédérer parents, enseignants, personnels, enfants, gestionnaires, catéchistes autour des quatre valeurs du projet éducatif (référence : projet pastoral)
- 2- Faire vivre la communauté chrétienne présente.